



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 7 novembre 2011, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

M. le conseiller Christian Bélisle (maire de La Macaza) est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont également présents jusqu'à 19h08.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h00.

011/07-11-11-A

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier, en reportant l'item suivant à une prochaine séance :

*G.1 Appropriation du surplus accumulé pour l'installation d'un système d'alarme aux trois casernes et aux deux garages municipaux.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juin 2011

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Appropriation du surplus accumulé pour la mise en marche de la génératrice

#### **C Gestion administrative**

1. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil
2. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération
3. Date d'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2012 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014
4. Dates des séances ordinaires du Conseil d'agglomération pour l'année 2012

#### **D Contrats et appels d'offres**

#### **E Avis de motion**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

**F Adoption des règlements**

**G Sécurité publique**

1. Appropriation du surplus accumulé pour l'installation d'un système d'alarme aux trois casernes et aux deux garages municipaux - *reporté*

**H Transport routier**

**I Hygiène du milieu**

**J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Parc régional du réservoir Kiamika : Soutien financier à la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK)

**K Loisirs et culture**

**L Divers**

**Période de questions du public**

**M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

**ADOPTÉE**

012/07-11-11-A

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 6 JUIN 2011**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juin 2011 tenue à 19h00 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération du 6 juin 2011 tenue à 19h00 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

**ADOPTÉE**

**Période de questions du public**

En l'absence de public, aucune question n'est adressée au Conseil municipal.

**GESTION FINANCIÈRE**

013/07-11-11-A

**APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LA MISE EN  
MARCHÉ DE LA GÉNÉRATRICE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'approprier un montant de 821,65 \$ à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences d'agglomération pour acquitter le coût de la mise en marche de la génératrice.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### GESTION ADMINISTRATIVE

#### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les membres du Conseil suivants ont déposé une déclaration de leurs intérêts pécuniaires :

Mme Déborah Bélanger, mairesse  
M. Yves Sigouin, conseiller  
M. Normand Gravel, conseiller  
M. Denis Lacasse, conseiller  
M. Normand Girouard, conseiller  
M. André Tremblay, conseiller.

014/07-11-11-A

#### RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION

La mairesse, Mme Déborah Bélanger, livre son rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération.

Chères Riverougeoises et  
Chers Riverougeois,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge, en conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

#### **Derniers états financiers au 31 décembre 2010**

Les états financiers 2010 ont été vérifiés par la firme Amyot Gélinas. Les auditeurs n'ont émis aucune restriction et indiquent que les états financiers produits présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2010, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier de la Ville de Rivière-Rouge (Ville centrale) indique un surplus de 397 660 \$. Des revenus plus élevés sont à la source de ce résultat, notamment en transferts gouvernementaux (en lieu de taxes, redevances de collecte sélective et expropriation).

Suite à ce résultat, le surplus accumulé non affecté s'établit au 31 décembre 2010 à 465 801 \$. De ce surplus, une grande partie est réservée pour l'exercice financier 2012 afin de maintenir l'effort fiscal des contribuables à un niveau raisonnable et un montant supplémentaire de 100 000 \$ fut affecté à la réfection de chemins et trottoirs.

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, un surplus de 34 871 \$ fut réalisé pendant l'exercice financier 2010, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à 70 949 \$.

#### **Derniers programmes triennaux d'immobilisations**

De façon non exhaustive, les acquisitions ou les projets suivants ont été réalisés :

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- ❖ Pompes portatives avec équipements pour deux secteurs



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- ❖ Achèvement des travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
- ❖ Agrandissement du garage municipal et construction d'un entrepôt dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Achat d'une nacelle et d'une déchiqueteuse
- ❖ Installation de bancs, de poubelles et de bacs mixtes
- ❖ Réfection de trottoirs dans le centre-ville
- ❖ Travaux de réfection sur une partie de la montée du Lac-Lanthier.

Dans les autres réalisations, notons entre autres le retour de la Fête champêtre, l'adoption des règlements d'urbanisme, la réalisation de la nouvelle carte routière et la gratuité des activités récréatives, telles les heures de bain libre et de patinage libre.

### **Indications préliminaires pour l'exercice 2011**

De façon prudente, nous pouvons anticiper de terminer l'exercice financier 2011 au niveau de la Ville et de l'Agglomération en équilibre budgétaire.

### **Rémunération et allocations de dépenses**

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit. Pour 2011, celles-ci se détaillent comme suit :

		<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Maire :	par année	39 751.00 \$	14 951.00 \$
Conseiller :	par année	12 156.00 \$	6 078.00 \$
Maire suppléant :	par mois	338.00 \$	169.00 \$

### Provenant des organismes mandataires ou supramunicipaux (mensuellement ou par réunion)

<u>Organismes</u>	<u>Fonction / comité</u>	<u>Jeton de présence</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
<i>Maire</i>				
MRC d'Antoine-Labelle	Préfet suppléant		749.90 \$	
	Conseil d'administration	143.80 \$		
	Conseil des maires	230.08 \$		
	Conférence régionale des élus (CRÉ)	253.00 \$		
	Commission des Ressources naturelles et du Territoire des Laurentides (CRNTL)	204.00 \$		
RIDR	Comité	80.00 \$		
<i>Conseiller</i>				
RIDR	Comité de vigilance	80.00 \$		
MRC d'Antoine-Labelle	Délégué sur le Comité aviseur local de la Rouge Matawin		72.00 \$	36.00 \$
MRC d'Antoine-Labelle	Délégué à la Table d'harmonisation Parc national du Mont-Tremblant		72.00 \$	36.00 \$
Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSPBL)		76.95 \$		



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### Liste des contrats

Tel que requis par la Loi, je dépose au bureau du greffier pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

### Orientations générales des budgets 2012 et des prochains programmes triennaux d'immobilisations

Bien que nous désirons continuer à maintenir un niveau de taxation équitable, il n'en demeure pas moins que la préparation des budgets 2012 devra faire l'objet d'une analyse rigoureuse des besoins afin d'atteindre nos objectifs.

Nous savons déjà que nous devons composer avec une augmentation des coûts au niveau de la masse salariale, de l'électricité, de la gestion des matières résiduelles et d'autres dépenses qui demeurent incompressibles. De plus en plus, les exigences gouvernementales de toutes sortes alourdissent nos budgets. On n'a qu'à penser au schéma de couverture de risques en incendie, aux redditions de comptes exigées, à la politique de l'eau, aux normes comptables en perpétuels changements. Les municipalités ne peuvent plus éponger les coûts de toutes ces exigences sans qu'il y ait des répercussions sur le compte de taxes.

Nous cherchons constamment des nouvelles sources de revenus par le biais de subvention et des moyens d'accroître notre richesse foncière.

Nous prévoyons prioriser les projets suivants :

- ❖ Réalisation de la politique familiale
- ❖ Mise en place d'un comité pour la construction de logements pour aînés
- ❖ Adoption d'un règlement favorisant le développement résidentiel
- ❖ Ajout d'une station de surpression pour l'eau potable
- ❖ Améliorations du réseau routier
- ❖ Adoption de notre Plan vert
- ❖ Création du Parc régional du réservoir Kiamika
- ❖ Affichage directionnel et autres suite à la réalisation de la voie de contournement
- ❖ Participation à un comité en vue d'obtenir la construction d'une nouvelle école secondaire afin de maintenir et d'attirer les familles dans la MRC d'Antoine-Labelle.

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2012 dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à assister à la présentation des budgets 2012 (Agglomération et Ville), le 19 décembre prochain à compter de 19 heures.

**Déborah Bélanger, mairesse;**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De publier le présent rapport dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

015/07-11-11-A

### **DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2012, 2013 ET 2014**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De fixer la date d'adoption des prévisions budgétaires 2012 et du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2012, 2013 et 2014 au 19 décembre 2011 à 19h00.

**ADOPTÉE**

016/07-11-11-A

### **DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2012**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De fixer, conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012 mentionnant le jour et l'heure du début de chacune.

Qu'ainsi les séances ordinaires du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge auront lieu à 19h00 :

- lundi le 6 février 2012
- lundi le 5 novembre 2012
- lundi le 3 décembre 2012

à la salle du Conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

**ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

017/07-11-11-A

### **PARC RÉGIONAL DU RÉSERVOIR KIAMIKA : SOUTIEN FINANCIER À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA (SDRK)**

**CONSIDÉRANT** que la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) travaille depuis plusieurs années au développement de son territoire;

**CONSIDÉRANT** que tout projet de développement aura des répercussions économiques positives sur l'ensemble de la région;

**CONSIDÉRANT** qu'une version préliminaire du plan d'aménagement et de gestion (PAG) du réservoir Kiamika a été présenté au Conseil d'administration de la SDRK le 20 septembre dernier;

**CONSIDÉRANT** que le PAG du réservoir Kiamika présente les caractéristiques du milieu, les défis, les affectations, la gestion et le plan d'action;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

**CONSIDÉRANT** que ce plan d'aménagement et de gestion constitue la vision commune des différents acteurs concernés;

**CONSIDÉRANT** que le PAG est essentiel afin d'être nommé « PARC RÉGIONAL »;

**CONSIDÉRANT** que le succès et la pérennité du Parc régional du réservoir Kiamika reposent sur la capacité du milieu et de la Société de développement à se mobiliser et à travailler conjointement à la mise en œuvre du plan d'action proposé;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De confirmer la volonté de l'Agglomération de Rivière-Rouge de maintenir le soutien financier octroyé annuellement de 60 000,00 \$ à la Société de développement du réservoir Kiamika.

Que nous croyons fortement que ce futur parc régional nous apportera des retombées économiques positives et qu'il sera le lieu de produits récréotouristiques de calibre international.

### ADOPTÉE

#### Période de questions du public

En l'absence de public, aucune question n'est adressée au Conseil municipal.

018/07-11-11-A

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h08.

### ADOPTÉE

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger

\_\_\_\_\_  
Pierre St-Onge